

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Du lundi 2 au vendredi 13 décembre



*De leur plus belle écriture, les enfants rédigeront
cette année encore, leur lettre au Père Noël.*

**Sur l'enveloppe, au recto, ils pourront simplement noter : « Père Noël ».
Sans oublier au verso, leur adresse, pour être sûr de recevoir une réponse.**

*Il ne leur restera plus qu'à glisser leur enveloppe
dans la boîte aux lettres du Père Noël.*



*Ils auront aussi la possibilité d'écrire leur lettre et de la décorer
depuis le site du secrétariat du Père Noël : pere-noel.laposte.fr.
Il leur suffira de cliquer sur « écrire au Père Noël », de renseigner les
informations nécessaires sur l'écran avant de pouvoir écrire leur message.*



**Où déposer votre lettre
au Père Noël ?**

À l'Hôtel de Ville

1, place Saint-Blaise

Du lundi 2 au vendredi 13 décembre

